

04 oct 2012 -16:26

Appartient à Conseil des ministres du 5 octobre 2012

Mise en concurrence pour la désignation d'un concessionnaire pour le Résidence Palace - Centre de presse international

Sur proposition du Premier ministre Elio Di Rupo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure négociée avec publicité préalable pour la désignation d'un concessionnaire chargé de l'exploitation et de l'assistance multiservices des installations techniques et audiovisuelles du Résidence Palace - Centre de presse international.

Cette nouvelle convention sera conclue pour une période de cinq ans, du 1er août 2013 au 31 juillet 2018, avec possibilité de prolongation pour deux nouvelles périodes de deux ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>